



Pas de PCRE pour les nouvelles mères qui perdent leur emploi

Québec le 8 décembre 2020 – La députée de Beauport-Limoilou, Julie Vignola, s'insurge contre la lenteur du gouvernement fédéral à régler la problématique vécue par les nouvelles mères qui perdent leur emploi à la fin de leur congé parental et qui n'ont droit à aucun soutien.

En réponse à une intervention en Chambre de la porte-parole du Bloc Québécois en matière de Travail, Louise Chabot, la ministre Carla Qualtrough, a encore une fois mentionné que le gouvernement reconnaissait le problème et qu'il « travaillait fort à trouver une solution ».

Ce qui achoppe est le fait que les femmes en congé parental, bien que la loi fédérale de mise en œuvre de la Prestation canadienne de relance économique (PCRE) énonce clairement que les prestations d'assurance parentale soient des revenus admissibles pour l'obtention de la PCRE, on n'a tout simplement donné aucune directive claire aux fonctionnaires quant à la façon d'en interpréter les critères.

« Je ne vois pas ce qu'il y a de si compliqué, la loi est déjà rédigée de manière à ce que les prestations du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) soient incluses dans les revenus nécessaires pour être admissibles à la Prestation canadienne de relance économique (PCRE). C'est très clair. Il faut simplement que le gouvernement confirme que ces femmes sont bel et bien admissibles à la PCRE. C'est tout! », a mentionné Mme Vignola.

Or, derrière cette problématique en cache une autre beaucoup plus importante : le fait que le régime d'assurance-emploi n'est aucunement adapté à la réalité des femmes qui souhaitent être à la fois mères et présentes sur le marché du travail. « Le vrai problème, c'est que les femmes qui donnent naissance devraient avoir le droit aux prestations si elles se retrouvent sans emploi sans le vouloir après leur congé parental. C'est complètement aberrant », a conclu Julie Vignola.

– 30 –

Source :
David Rompré, directeur du bureau de circonscription
Julie Vignola, députée de Beauport-Limoilou
418-663-2113
David.rompre.308@parl.gc.ca